



Milipol 2011 : une technologie de la sécurité de plus en plus innovante

« Nous devons faire face, en France comme chez tous nos partenaires, à des menaces et des phénomènes nouveaux. Je pense notamment aux menaces terroristes, à la criminalité organisée, à la cybercriminalité ou aux violences urbaines », a déclaré Claude Guéant, ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration, lors de l'inauguration de Milipol 2011. Ce salon biennal des professionnels de la sécurité a accueilli 27.243 visiteurs (151 pays), 110 délégations officielles (53 pays) et 888 exposants (47 pays) à l'occasion de sa 17ème édition, qui s'est tenue du 18 au 21 octobre 2011 à Paris.

Les matériels présentés constituent un kaléidoscope de tout ce qui se fait en la matière : véhicules blindés tout terrain armés d'une mitrailleuse, véhicules blindés amphibies avec une hélice à l'arrière pour le franchissement de cours d'eau, fusils d'assaut et de précision pour les unités spéciales, armes de poing en tous genres, munitions létales ou non, tenues de combat et de maintien de l'ordre, boucliers en plexiglas munis de lampes éblouissantes avec caméra incorporée, poubelles anti-bombes (en service au musée du Louvre et au Trocadéro à Paris), crypto-systèmes, appareils biométriques (morphologie de la main, empreinte digitale et réseau veineux) pour remplacer les badges, équipements de vidéosurveillance, appareils d'interception électronique, portiques de détection d'armes avec vision intégrale du corps (en service à l'aéroport d'Amsterdam), robots avec pinces de manipulation, kit électro-hydraulique avec cutter et pied de biche pour forcer verrous, portes, portails et barreaux de fenêtre et enfin minidrones divers (*photo*).

Coopération internationale

Depuis le 1er septembre 2010, la Direction de la coopération internationale (DCI) regroupe les services similaires de la police et de la gendarmerie. Elle couvre 156 pays à partir de 90 implantations à l'étranger. Cette coopération technique effectue 2.000 actions par an (stages, missions d'experts, visites de délégations étrangères et séminaires) sur les thèmes suivants : criminalité organisée (22 %) ; terrorisme (17 %) ; ordre public (17%) ; immigration (11 %) ; sécurité civile (8%) ; stupéfiants (7 %) ; formation (6%) ; divers (12 %).

A Paris, l'échelon central de la DCI regroupe 230 policiers, gendarmes et personnels administratifs, qui assurent une veille opérationnelle permanente et la coordination du réseau. Le ministère des Affaires étrangères et européennes fait appel à 430 personnels pour la sécurité des ambassades. A l'étranger également, les services de sécurité intérieure (SSI) de la DCI emploient 260 policiers ou gendarmes, sous l'autorité des attachés de sécurité intérieure (ASI). Les SSI maintiennent en permanence une plate-forme d'échanges d'informations entre les services de police et de gendarmerie étrangers et français. De leur côté, les ASI coopèrent avec les services de sécurité locaux pour détecter en amont les risques et menaces, échanger les renseignements à caractères judiciaire, accompagner les enquêteurs dans l'exécution de commissions rogatoires internationales. En outre, ils assurent la sécurité des Français expatriés ou de passage, en liaison avec les consulats. Au niveau international, la DCI assure le suivi avec Interpol,

Europol, l'ONU et l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE). Elle anime des réseaux : le Collège européen de police, le groupe Fontanot (Afrique de l'Ouest), Francopol (réseau francophone de coopération en formation policière) et Resopolis (réseau des attachés policiers étrangers en poste en France). Elle assure aussi les financements européens et multilatéraux d'actions de coopération.

Enfin, avec 80 entreprises partenaires, la DCI concourt à la promotion des technologies françaises dans le domaine des équipements de sécurité.

Loïc Salmon

Le drone Scancopter X4, à décollage et atterrissage vertical, est utilisable pour le renseignement, la surveillance et la reconnaissance (photos et vidéos aériennes). Voici ses principales caractéristiques : dimensions hors rotors, 51 cm x 51cm x 35cm ; masse maximale au décollage, 1,6 kg ; autonomie, 20 minutes ; vitesse opérationnelle, jusqu'à 15 m/s ; vitesse limite de vent, 30 km/h avec des rafales jusqu'à 50 km/h ; altitude maximale, 1.500 m ; caméra, haute définition avec des cartes SD de 32 GB.